

Présentation du livre
L'Orient d'Ismaïl Urbain, d'Égypte en Algérie
à la Maison d'Auguste Comte
le mardi 3 décembre 2019

mis en ligne de 5 décembre 2019, mis à jour le 9 janvier 2020.

Madame Myra Prince, directrice des éditions Geuthner, fait une rapide présentation des auteurs, et résume ainsi la question qui traverse les épisodes de l'ouvrage : « comment un courant politique qui a proclamé si fort le refus des conquêtes et de la colonisation a, en si peu de temps, accepté le fait accompli de la conquête de l'Algérie, et décidé d'agir dans son cadre » ?

Intervention de Naïma Lefkir-Laffitte :

Un personnage de roman

L'Orient d'Ismaïl Urbain, d'Égypte en Algérie est, au départ, un projet de film documentaire né de la rencontre avec Michel Lavallois, qui venait de publier *Ismaïl Urbain, une autre conquête de l'Algérie*. Autre conquête, mais conquête quand même.

Vu d'Algérie, ce qui est senti comme une catastrophe abstraite, n'est pas, pour le commun, une histoire construite, mais relève d'une nuit noire, un vide dans la mémoire collective, mis à part quelques dates qui jalonnent cette histoire.

Vu de France, cette tragique affaire se résume, dans l'opinion générale, à la guerre d'Algérie (1954-1962).

Que s'est-il donc passé pendant près d'un siècle et demi, depuis ce fameux « coup d'éventail » de 1827 ? Pourquoi, comment cette occupation militaire française s'est-elle installée sur un territoire étranger ? Régir un peuple dont on ne connaît ni l'histoire, ni la langue, ni les mœurs ?

Par ses positions singulières, Le personnage d'Urbain permet d'entrer, au-delà des études historiques désincarnées dans un univers à hauteur d'homme. C'est en découvrant ce personnage curieux et touchant que nous avons eu le désir d'aller plus loin dans la connaissance de ce XIX^e siècle remuant de conflits, de jaillissements d'idées. C'est ainsi qu'est né *L'Orient d'Ismaïl Urbain, d'Égypte en Algérie*.

Avant Michel Levallois, Urbain avait attiré l'attention de plusieurs universitaires français et autres, comme Charles-Robert Ageron qui l'a vraiment fait connaître. Après une étude sur les Saint-Simoniens en Égypte, Philippe Régnier a publié son journal de voyage en Orient et fait découvrir ses « poèmes noirs » qui lui valent d'être considéré comme « précurseur de la négritude ». Anne Levallois, psychanalyste, a édité de son côté ses deux biographies, celle de 1871 et celle de 1883, et en tant que telle, s'est intéressée aux rapports douloureux entre l'enfant métis et le père blanc.

Nous avons traversé d'autres champs pour compléter et peut-être aussi faire connaître Urbain et sa famille saint-simonienne sous d'autres aspects, notamment dans leur vision des rapports Orient / Occident, mis à mal par le fracas et les tourments de la conquête de l'Algérie dont Urbain a été témoin et acteur.

Son être-au-monde colle à un personnage romanesque dont les vicissitudes de l'histoire personnelle sont en résonance avec l'histoire en marche. Nous l'avons suivi et traité sous cet angle. Les problèmes auxquels il a été confronté, les solutions qu'il a préconisées se posent encore. Il suffit de changer les dates et on se retrouve souvent dans les mêmes questionnements.

Parti d'une relégation, écouté des généraux et devenu conseiller des princes et, dirait-on aujourd'hui « lanceur d'alerte ».

Dans sa postface, Philippe Régnier souligne qu'il a échappé à la littérature. Il a échappé aussi au théâtre, à la médecine, au commerce et surtout à une sombre vie derrière un obscur comptoir de commis de commerce, attendant que les lois qui frappent les Noirs et les Gens de couleur finissent par disparaître.

Paradoxalement, ce sont ces lois iniques qui ont donné l'aiguillon qui a fait d'Urbain le personnage qu'il est devenu.

Commençons par le commencement

Nous sommes dans la Guyane bouleversée par les guerres de la Révolution et de l'Empire, où elle change plusieurs fois de maître et où l'esclavage, aboli en 1794, est rétabli en 1802, durcissant encore le statut de Gens de couleurs. Né dans la nuit de la Saint-Sylvestre de 1812, d'un père blanc, armateur originaire de la Ciotat installé à Cayenne, et d'une mère métisse née esclave, les lois de l'époque l'excluent de toute reconnaissance paternelle. C'est sa double « tache originelle ».

Puis une succession d'exils féconds

1. Enfance et jeunesse à Marseille chez un « correspondant », caché à la famille française de son père.
2. À la fin du lycée, bref séjour infructueux à Cayenne.
3. Retour à Marseille dans l'été 1831 et engagement républicain.

4. En 1832, conversion au Saint-Simonisme et montée à Paris. Entrée dans la pittoresque Retraite de Ménilmontant avec une quarantaine de disciples groupés autour du Père Enfantin. Il se lance avec Gustave d'Eichthal dans un jeu de rôles qui durera toute leur vie, celui des deux proscrits : le Juif et le Noir.
5. Participation en décembre 1832, après la dissolution de l'Église saint-simonienne et l'arrestation de ses chefs, aux missions prolétaires à Lyon et dans le Midi.
6. Départ pour l'Orient avec Émile Barrault en mars 1833. C'est Constantinople, Alexandrie, la montagne libanaise, et le retour à Alexandrie.
7. Il s'installe finalement au Caire quand arrive Enfantin, lequel va l'amener en repérage du tracé du canal de Suez.
8. Année 1835, on le trouve professeur de français à l'École d'infanterie de Damiette. La peste décime la communauté saint-simonienne et Hanem, la jeune métisse dont il s'est épris. Il décide de se convertir à l'Islam, et fait le pacte de la circoncision : c'est là un tournant décisif de sa vie.
9. Retour à Paris où il veut faire connaître l'Orient en Occident : il devient journaliste sans vivre décemment de cette activité. S'ouvrant de sa misère à d'Eichthal, ce dernier le guide vers une situation d'interprète dans l'armée en Algérie.
10. Il arrive dans ce pays en mai 1837, au moment de la signature du traité de la Tafna avec Abd el-Kader, avec l'idée pacifiste de « concilier Français et Arabes ». Il sert pendant six mois de secrétaire au général Bugeaud qui le traite de « tête à illusion ».
11. Nommé en 1838 dans la ville de Constantine, il assume des tâches d'administration des dites « Affaire indigènes », et épouse devant le cadi une femme du pays, Djeyhmouna bent Messaoud el-Zebeyri. Il caracole aux côtés du général Galbois dans les expéditions de « pacification » de la région de l'Est sert d'interprète remarqué au duc d'Orléans lors du passage des Portes-de-fer. C'est le prélude à sa participation en 1841-1843 aux côtés du général Changarnier aux campagnes dans le Titteri, puis avec le duc d'Aumale à la prise de la smala. Horace Vernet le dispose auprès du duc d'Aumale, au centre de son fameux tableau, mais sans armes : « J'ai voulu, confiera-t-il à d'Eichthal, dans tout cela [...] qu'il y eut un homme utile »...

Le livre se présente en deux volumes : le premier se termine sur l'intermède parisien de 1836-1837, et le second est consacré entièrement à l'Algérie.

Nous nous sommes basés sur la correspondance du père d'Urbain, celles échangées avec ses frères en Saint-Simonisme, notamment ses deux mentors, Gustave d'Eichthal et Prosper Enfantin, et puis ses articles, ses comptes rendus militaires, ses brochures. Comme nous avons utilisé d'autres sources de contemporains, mémoires d'administrateurs, d'officiers et de simples soldats, y

compris d'Algériens, ce qui nous a permis de croiser, chaque fois que nous avons pu, les regards sur la conquête.

Je voudrais conclure par deux remarques :

* La première est une observation d'Urbain sur la situation en Algérie, où il est retourné en 1882, ainsi qu'il l'écrit, pour « y mourir tranquillement et dignement » : chez les Européens, « on déteste les Espagnols, là les Italiens, ceux-ci n'ont pas craint de se mettre à la remorque de certains Germains et ont créé le parti des Anti-Juifs. On compte pour rien les Musulmans qui s'éloignent de nous de plus en plus et attendent avec la résignation du fatalisme l'heure de la vengeance ».

* La seconde est une citation datée de 1852 d'Auguste Comte à qui, invités en sa maison, nous sommes heureux de rendre hommage : « J'ose proclamer les vœux solennels que je forme, au nom des vrais positivistes, pour que les Arabes expulsent énergiquement les Français d'Algérie, si ceux-ci ne savent pas la restituer dignement ».

Intervention de Roland Laffitte :

Urbain au cœur des grandes questions intellectuelles et politiques

La tranche de vie qui vient s'être parcourue est l'occasion de nous immerger, à travers des personnages en chair et en os, dans les grands débats qui secouent la société française des années 1830 : je passerai sur cours du saint-simonisme et l'avenir de la classe ouvrière, l'émancipation de l'esclavage et la question des « races », la situation des Juifs et la question des rapports avec l'Islam, certaines étant, dans un autre contexte, toujours ouvertes aujourd'hui. Je m'en tiendrai à la question des rapports Occident / Orient et à la notion de civilisation, à celle de la conception de la conquête et à ses méthodes, et, naturellement à la position d'Urbain.

La question du rapport Orient / Occident

* Les Saint-Simoniens considèrent bien sûr que l'Europe est à l'avant-garde de la civilisation, pris au sens de développement historique, et qu'elle doit en faire bénéficier le monde, mais pas n'importe comment.

* Cependant, en rupture avec Saint-Simon, ils proclament, comme le fait Enfantin dans la lettre au Roi de mars 1837, que l'expansion de la civilisation par l'association de tous les peuples de la terre « sans conquête et sans colonies », et pensent que l'Orient est apte à construire son propre destin.

Cela ressort clairement d'une série de lettres d'Enfantin à son ami lyonnais Arlès-Dufour et à son cousin, le général et pair de France Saint-Cyr Nugues en 1840-1841, si importantes qu'elles seront publiées en 1849 puis dans les Œuvres d'Enfantin en 1873, et cela même après avoir accepté en Algérie le fait accompli de la conquête de l'Algérie, « le dernier exemple, selon lui, du vieux procédé de civilisation » :

1. « Songez aussi que l'Européen qui prétend dominer la terre d'Orient fait un rêve ». L'important est cette affirmation : « L'Européen en Orient, c'est rétablir l'esclavage. Voyez l'Inde. »
2. « Je dis donc que nous devons enfin comprendre que nous venons chercher ici un enseignement, faire notre éducation, nous civiliser, et que si nous avons seulement la prétention de civiliser les Arabes, nous sommes des niais présomptueux. »

La question de la conception de la conquête de l'Algérie

Pour les défenseurs de la prise d'Alger, considéré comme un « nid de pirates », les uns voient la cité comme un simple préside à l'espagnole. Les autres, comme le général Clauzel, la France, a hérité des Turcs, par « droit de conquête », de la Régence d'Alger.

1. Premier grand débat entre 1830 et 1834 : quitter Alger ou rester ? La position officielle est de rester à Alger et quelques autres cités côtières comme enclaves : notamment Oran, Bougie et Bône. Reste ouverte, pour l'intérieur, la question des rapports avec des autorités locales :

- * à un pôle, l'entente avec des traités conclus entre le général Desmischels en 1834 reconduit avec le traité de la Tafna par Bugeaud en 1837 ;
- * à l'autre pôle, la soumission politique, comme cela résulte de l'administration de Constantine, tombée en 1837, mais, débat dans le débat, ou « sous-débat », compris dans une échelle de formes allant :
 - ** de l'administration directe avec ou sans l'artifice de beys fantoches, comme cela fut appliqué par le général Clauzel ;

** à l'administration indirecte, bref des protectorats, elle-même dans une palette de formes d'autonomie et sans colonisation de peuplement, comme à Constantine jusqu'en 1848.

2. Deuxième grand débat entre 1837 et 1840 : « conquête restreinte » qui reste la position officielle ou « conquête absolue », défendue par Thiers et à laquelle se rallie Bugeaud. Débat qui reproduit, à l'échelle de tout le territoire, le sous-débat dont il a été parlé précédemment.

L'important est de saisir qu'à chaque tournant, le débat est tranché dans le sens d'un contrôle plus étendu, plus direct et plus absolu de la puissance occupante.

La question des méthodes de la conquête

Elles sont décrites avec éloquence évoquées en 1838 par le général Simon Bernard, alors ministre de la Guerre du second ministère Molé, pour s'opposer à l'idée de « conquête absolue » :

« On devait donc se résigner à refouler au loin, à exterminer peut-être les populations indigènes, et à entretenir, au milieu d'elles, des antipathies invincibles et d'éternelles inimitiés. Le ravage, l'incendie des moissons, la destruction de l'unique industrie du pays, l'agriculture, étaient le seul moyen d'atteindre un ennemi qu'on s'efforçait en vain de réduire par un choc régulier et décisif. Il fallait appauvrir, affamer les Arabes, et les ramener à obéissance par le sentiment même de la conservation » (*Intervention à la Chambre des députés*, séance du 24/02/1838).

Tocqueville, que l'on présente comme un libéral, justifie ainsi ces méthodes dans son *Travail sur l'Algérie* en octobre 1841 : « Nous ne sommes pas, comme en Europe, dans une guerre classique, où l'on fait la guerre à des gouvernements et non à des peuples ».

La position d'Urbain

* Première position : dans les *Débats*, il adopte en novembre 1837 la position gouvernementale de la conquête restreinte limitée aux enclaves côtières. Mais il parle de l'Ouest et il n'a pas en tête la prise de Constantine qui vient tout juste de s'opérer. Deux citations :

« La France libérale voudra-t-elle exterminer par le fer et par le feu un peuple qui ose revendiquer devant elle le libre exercice de sa *souveraineté* ? »

« Il faut reconnaître qu'il y a dans la race arabe tous les éléments nécessaires pour constituer une nation, non pas sur le modèle des nations européennes, mais une nation orientale et musulmane, qui ne prendra de notre civilisation que ce que sa foi, ses mœurs et son caractère lui permettront de s'assimiler sans secousses ni réactions ».

C'est donc un prêche anticolonial, mais limité à l'intérieur du pays.

* Deuxième position : il se rend aux arguments de la hiérarchie militaire et s'en prend à Abd al-Kader qu'il faut éliminer : « C'est un ambitieux qui n'aime pas son peuple. J'ai prononcé son arrêt, il faudra qu'il périsse » (*Lettre à d'Eichthal*, décembre 1839). Il fera amende honorable en 1848 en rencontrant Abd el-Kader à Amboise et en revenant à sa position première.

* En même temps, position double :

** contre la colonisation de peuplement, ce en quoi il va s'opposer à Infantin qui écrira son fameux *Colonisation de l'Algérie* en 1843.

** il mesure les limites de l'administration indirecte prônée par le gouverneur Valée à Constantine, et élabore sa conception de l'administration des indigènes par les officiers français mais « à l'arabe », c'est-à-dire, au moins au départ, selon les lois du pays. Position qui sera entièrement reprise par Infantin et que l'on retrouvera appliquée dans la politique des Bureaux arabes.

Dans cette conception étrange, réside la première mouture de ce que Michel Lavallois appelle « une autre conquête de l'Algérie ».

C'est une tentative assez baroque, voire funambulesque, de s'adapter au cadre de la conquête tout en maintenant le principe de l'association dont il tire le besoin de respecter la personnalité des Algériens. Il en formulera ainsi la philosophie en 1861 dans sa brochure *L'Algérie pour les Algériens*, par cette formule :

« Il ne s'agit pas d'une espèce de lit de Procuste sur lequel on coucherait successivement les nations, afin d'arriver à une uniformité générale pour toutes, avec la même religion, les mêmes lois, les mêmes mœurs ».

La formule, qui aura un moment et en partie seulement l'oreille de Napoléon III et se traduira par le slogan du prétendu « royaume arabe », sera naturellement entièrement rejetée par la III^e République, si bien qu'Urban pourra constater avec amertume en 1882 :

« On ne se douterait pas que l'Algérie appartient à une grande nation civilisée régie par le suffrage universel, dont les institutions ont pour base la liberté, l'égalité, la fraternité. Nous en sommes encore à la république

des Grecs où il y avait des citoyens dotés de tous les droits et des esclaves, des ilotes, comptés pour rien dans le règlement de la chose publique » (*JDD* du 19/05/1882)

La stratégie politique définie par Infantin était celle de l'« apostolat princier », qui consiste à parler à l'oreille des princes, en cohérence avec le pacifisme et le gradualisme propres à son courant. Elle a mené Urbain à se faire le héraut d'une position que l'on pourrait qualifier sans réserve de paternalisme colonial.

Or les efforts déployés par lui et ceux qui défendaient des positions semblables n'ont empêché ni la violence des vainqueurs ni leur arrogance, qui menaient au refus de tous droits pour les vaincus. Les principes d'association et d'unité de l'espèce humaine, qu'Urbain a défendus but même de sa politique, n'ont en fait pu triompher qu'avec l'effondrement du système colonial qu'il rêvait – presque innocemment – de courber à ses objectifs, et au moins d'influencer.

Cela nous a fait dire que sa vie et son activité sont la preuve que la conquête coloniale était bien la pire forme du rapport Orient / Occident ou, comme l'a formulé Aimé Césaire en 1950 dans son *Discours sur le colonialisme*, la pire manière de « contact entre civilisations différentes ».

Pour terminer

Notre ouvrage se limite, dans le détail de parcours chronologique, à janvier 1841, à l'arrivée de Bugeaud pour la conquête en grand, bien que l'épilogue donne un résumé du parcours ultérieur d'Urbain, dont la renommée sera assurée par son rôle sous le Second Empire et dont l'œuvre la plus intéressante est, à notre avis, celle du bilan qu'il fait dans la presse de la politique algérienne dans les années 1871-1880.

Naïma a bien rappelé la position « constante », comme il l'affirme lui-même, d'Auguste Comte. Infantin, d'Eichthal et Urbain n'en sont pas arrivés à cette attitude qui aurait pu paraître naturelle, une fois que l'on étend les positions de Saint-Simon contre les conquêtes hors de la sphère européenne. Aussi le propos de notre livre est-il traversé par une question centrale :

Voilà un courant qui proclamait en Égypte l'association Occident / Orient « sans conquêtes et sans colonies ». Comment a-t-il accepté le fait accompli de la mainmise sur l'Algérie et, en très peu de temps, prôné désormais une paradoxale « association dans la conquête » ? Paradoxale pour ne pas dire oxymorique, car le terme association suppose que les membres soient mis sur un pied d'égalité. Ce que préconisait Urbain.